

TRAVAUX – BIEN PATRIMONIAL CLASSÉ OU IMMEUBLE SITUÉ DANS UN SITE PATRIMONIAL CLASSÉ OU DÉCLARÉ OU DANS UNE AIRE DE PROTECTION (SAUF VILLE DE MONTRÉAL)



Réservé à l'usage du Ministère	
Numéro de la demande :	Code de classement :
<input type="checkbox"/> Demande complète reçue par _____ , le _____ (Signature) (Date)	

Important
<p>Pour toute question relative à votre demande d'autorisation, vous pouvez communiquer avec votre direction régionale, dont les coordonnées se trouvent à la fin du formulaire. Le personnel pourra vous renseigner sur les exigences légales applicables et, dans le cadre de l'analyse de votre demande, vous préciser les documents et les renseignements requis.</p> <p>Aucun acte requérant une autorisation en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) ne peut être réalisé sans que cette autorisation ait été obtenue au préalable. Pour être en mesure d'autoriser les actes ou les travaux visés, le ministre doit disposer de toute l'information pertinente relative à ces actes ou à ces travaux.</p> <p>L'autorisation du ministre est retirée, par le seul effet de cette loi, si le projet qu'elle vise n'est pas entrepris un an après sa délivrance ou s'il est interrompu pendant plus d'un an (articles 51 et 67). L'autorisation peut aussi être révoquée ou modifiée par le ministre si elle a été obtenue à partir d'informations inexactes ou incomplètes (article 197).</p> <p>Les renseignements recueillis dans le cadre du présent formulaire seront traités conformément aux règles de confidentialité prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) et à la Loi sur le patrimoine culturel et ne seront accessibles qu'aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir et dont l'exercice des fonctions le requiert.</p>
Attention
<p>Si la demande d'autorisation de travaux concerne un bien situé dans la ville de Montréal, veuillez plutôt remplir le formulaire Demande d'autorisation de travaux – Bien patrimonial classé ou immeuble situé dans un site patrimonial classé ou déclaré ou dans une aire de protection dans la ville de Montréal.</p>

L'astérisque (*) indique que l'information est requise pour le traitement de la demande.

Section 1 – Identification du propriétaire		
(S'il y a plusieurs propriétaires, indiquez leurs noms et leurs coordonnées sur un document que vous joindrez en annexe.)		
*Nom du propriétaire :		
Nom du représentant (si le propriétaire est une personne morale) :		
*Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :		
Code postal :	*Téléphone :	Poste :
Télécopieur :	Autre téléphone :	Poste :
Courriel :		

Section 2 – Identification du mandataire

(Vous devez remplir cette section si le propriétaire désigne un mandataire. Dans ce cas, joignez un document signé par le propriétaire, par lequel il donne le pouvoir au mandataire de le représenter aux fins de l'obtention de l'autorisation.)

Nom du mandataire :

Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :

Code postal :

Téléphone :

Poste :

Télécopieur :

Courriel :

Section 3 – Informations sur le bien

*Nom du bien :

Titre du bien (le cas échéant, pour un document ou un objet) :

Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) (Cette information est obligatoire s'il s'agit d'un immeuble.) :

Code postal :

Désignation cadastrale (numéro de lot et circonscription foncière) :

Section 4 – Actes ou travaux projetés (Pour plus de précisions, consultez l'annexe 2.)

*Date prévue du début des travaux :

*Statut du bien en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (cochez toutes les cases appropriées) :

Vous pouvez vérifier le statut du bien en communiquant avec votre direction régionale, dont les coordonnées se trouvent à la fin du formulaire.

- Immeuble, document ou objet patrimonial classé (remplissez la **section 4.1**)
- Immeuble situé dans une aire de protection (remplissez la **section 4.2**)
- Immeuble situé dans un site patrimonial classé ou déclaré (remplissez la **section 4.3**)

Section 4.1 – Nature des travaux projetés sur un immeuble, un document ou un objet patrimonial classé

Cochez toutes les cases qui concernent votre projet et donnez les précisions demandées.

Consultez l'annexe 1 pour connaître les documents à joindre à votre demande.

- 4.1.1 – Altération, restauration, réparation ou modification de quelque façon d'un bien patrimonial classé (immeuble, document ou objet) (article 48)

Décrivez les actes ou les travaux projetés :

Section 4.1 – Nature des travaux projetés sur un immeuble, un document ou un objet patrimonial classé

4.1.2 – Démolition en tout ou en partie d'un bien patrimonial classé (immeuble, document ou objet) (article 48)

Si la démolition est partielle, décrivez ce qui sera démoli et ce qui sera conservé :

Donnez les raisons de la demande de démolition :

4.1.3 – Déplacement d'un immeuble patrimonial classé ou son utilisation comme adossement à une construction (article 48)

Décrivez les actes ou les travaux projetés :

Section 4.2 – Nature des travaux projetés dans une aire de protection

Cochez toutes les cases qui concernent votre projet et donnez les précisions demandées.

Consultez l'annexe 1 pour connaître les documents à joindre à votre demande.

4.2.1 – Division, subdivision, redivision ou morcellement d'un terrain dans une aire de protection (article 49)

Décrivez le contexte et le but de l'opération cadastrale (construction, rue, etc.) :

4.2.2 – Construction dans une aire de protection (article 49 et Règlement sur la définition de ce qu'on entend par construction dans une aire de protection d'un immeuble patrimonial classé, chapitre P 9.002, r.1)

Type de construction (cochez toutes les cases appropriées) :

édification ou érection d'un immeuble quelle que soit sa fonction

déplacement d'un immeuble existant

agrandissement d'un immeuble existant, notamment par la surélévation en tout ou en partie d'un tel immeuble, l'ajout d'un balcon ou d'une verrière

aménagement paysager d'un terrain, ce qui comprend notamment la plantation d'arbres

travaux de fondation

travaux relatifs à l'installation d'une piscine creusée :

Décrivez les actes ou les travaux projetés :

4.2.3 – Démolition en tout ou en partie d'un immeuble situé dans une aire de protection (article 49)

Si la démolition est partielle, décrivez ce qui sera démoli et ce qui sera conservé :

Donnez les raisons de la demande de démolition :

Section 4.3 – Nature des travaux ou des actes projetés dans un site patrimonial classé ou déclaré

Cochez toutes les cases qui concernent votre projet et donnez les précisions demandées.
Consultez l'annexe 1 pour connaître les documents à joindre à votre demande.

4.3.1 – Division, subdivision, redivision ou morcellement d'un terrain dans un site patrimonial classé ou déclaré (article 64)
Décrivez le contexte et le but de l'opération cadastrale (construction, rue, etc.) :

4.3.2 – Modification de l'aménagement ou de l'implantation d'un immeuble, construction, réparation ou modification relative à l'apparence extérieure d'un immeuble ou érection d'une nouvelle construction dans un site patrimonial classé ou déclaré (article 64)
Décrivez les actes ou les travaux projetés :

4.3.3 – Démolition en tout ou en partie d'un immeuble situé dans un site patrimonial classé ou déclaré (article 64)
Si la démolition est partielle, décrivez ce qui sera démoli et ce qui sera conservé :

Donnez les raisons de la demande de démolition :

4.3.4 – Excavation du sol, à l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment, dans un site patrimonial classé ou déclaré (article 64)
Note : Si l'excavation a pour objet de creuser pour une inhumation ou une exhumation sans qu'aucun des actes mentionnés au premier alinéa de l'article 64 ne soit posé, l'autorisation du ministre n'est pas requise (consultez l'annexe 2).

Décrivez l'excavation projetée, son contexte et son but (précisez s'il s'agit de travaux à l'intérieur d'un bâtiment, autour de fondations, de raccordement d'aqueduc ou d'égouts, d'enfouissement de fils, etc.) :

4.3.5 – Nouvel affichage ou modification, remplacement ou démolition d'une enseigne ou d'un panneau-réclame dans un site patrimonial classé ou déclaré (article 65)

Décrivez les actes ou les travaux projetés :

Section 5 – Déclaration

J'atteste par la présente qu'aucun des actes ou qu'aucuns des travaux pour lesquels je demande l'autorisation n'ont été entrepris avant la date de la présente demande d'autorisation et qu'aucun de ces actes ou qu'aucuns de ces travaux ne seront entrepris avant que l'autorisation requise ne soit obtenue. J'atteste aussi que les documents et renseignements soumis au ministre sont exacts.

*Signature

*Date (aaaa-mm-jj)

Documents requis selon la nature des travaux ou des actes

Selon la nature des travaux ou des actes, d'autres documents que ceux mentionnés ici peuvent être demandés. Vous pouvez aussi ajouter tout autre document que vous considérez pertinent (photographies anciennes, plans et devis du projet, diagnostic de l'état des composantes par un professionnel, proposition de traitement d'un bien par un restaurateur, etc.).

Nature des travaux et des actes	Documents requis
<p>4.1.1 – Altération, restauration, réparation ou modification de quelque façon d'un bien patrimonial classé (immeuble, document ou objet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies montrant l'état actuel des composantes visées par la demande <input type="checkbox"/> Plans et devis du projet <input type="checkbox"/> Dessin(s) à l'échelle des composantes actuelles avec des précisions sur les matériaux (positions, dimensions, matériaux et composition des portes et des fenêtres, etc.) <input type="checkbox"/> Dessin(s) à l'échelle ou dessin(s) d'atelier des nouvelles composantes avec des précisions sur les matériaux <input type="checkbox"/> Croquis ou plan illustrant l'étendue des travaux projetés dans leur contexte <p>Vous pouvez fournir des échantillons de matériaux.</p>
<p>4.1.2 – Démolition en tout ou en partie d'un bien patrimonial classé (immeuble, document ou objet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies démontrant l'état actuel du bien <input type="checkbox"/> Rapport de l'état du bien effectué par un professionnel (architecte, ingénieur, etc.)
<p>4.1.3 – Déplacement d'un immeuble patrimonial classé ou son utilisation comme adossement à une construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies de l'immeuble et de son contexte <input type="checkbox"/> Plan illustrant la localisation actuelle <input type="checkbox"/> Plan illustrant la localisation projetée, y compris la topographie de même que les arbres existants, ceux qui seront coupés et ceux qui seront ajoutés
<p>4.2.1 – Division, subdivision, redivision ou morcellement d'un terrain dans une aire de protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies de l'immeuble visé par la demande (bâtiment(s) et terrain et leur contexte) <input type="checkbox"/> Certificat de localisation ou plan produit par un arpenteur-géomètre démontrant la situation actuelle et le projet proposé
<p>4.2.2 – Construction dans une aire de protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies de l'immeuble visé par la demande (bâtiment(s) et terrain et leur contexte) <input type="checkbox"/> Plans et devis du projet (dans le cas d'un agrandissement, montrez clairement le lien avec le bâtiment actuel) <input type="checkbox"/> Plan d'implantation du projet, y compris la topographie de même que les arbres existants, ceux qui seront coupés et ceux qui seront ajoutés <p>Vous pouvez fournir des échantillons de matériaux.</p>
<p>4.2.3 – Démolition en tout ou en partie d'un immeuble situé dans une aire de protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies démontrant l'état actuel du bien <input type="checkbox"/> Rapport de l'état du bien effectué par un professionnel (architecte, ingénieur, etc.)
<p>4.3.1 – Division, subdivision, redivision ou morcellement d'un terrain dans un site patrimonial classé ou déclaré</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies de l'immeuble visé par la demande (bâtiment(s) et terrain et leur contexte) <input type="checkbox"/> Certificat de localisation ou plan produit par un arpenteur-géomètre démontrant la situation actuelle et le projet proposé.

Nature des travaux et des actes	Documents requis
<p>4.3.2 – Modification de l'aménagement ou de l'implantation d'un immeuble, construction, réparation ou modification relative à l'apparence extérieure d'un immeuble ou érection d'une nouvelle construction dans un site patrimonial classé ou déclaré</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies de l'immeuble visé par la demande (bâtiment(s) et terrain et leur contexte) <input type="checkbox"/> Plan et devis du projet (dans le cas d'un agrandissement, montrez clairement le lien avec le bâtiment actuel) <input type="checkbox"/> Plan d'implantation du projet, y compris la topographie de même que les arbres existants, ceux qui seront coupés et ceux qui seront ajoutés <p>Vous pouvez fournir des échantillons de matériaux.</p>
<p>4.3.3 – Démolition en tout ou en partie d'un immeuble situé dans un site patrimonial classé ou déclaré</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies démontrant l'état actuel du bien <input type="checkbox"/> Rapport de l'état du bien effectué par un professionnel (architecte, ingénieur, etc.)
<p>4.3.4 – Excavation du sol, à l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment, dans un site patrimonial classé ou déclaré</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies de l'immeuble visé par la demande (bâtiment(s) et terrain et leur contexte) <input type="checkbox"/> Plan de localisation des travaux prévus, y compris des bâtiments actuels
<p>4.3.5 – Nouvel affichage ou modification, remplacement ou démolition d'une enseigne ou d'un panneau-réclame dans un site patrimonial classé ou déclaré</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photographies du bien visé par la demande (bâtiment(s) et terrain et leur contexte) <input type="checkbox"/> Croquis ou plan, avec dimensions, illustrant l'étendue des travaux projetés (mode d'ancrage, type d'éclairage, percement, etc.) <p>Vous pouvez fournir des échantillons de matériaux.</p>



Ce que dit la Loi sur le patrimoine culturel à propos des autorisations du ministre exigées par les articles 48, 49, 64 et 65.

La Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) prévoit qu'une **autorisation** du ministre de la Culture et des Communications est requise **avant de poser les actes suivants**.

Dans le cas d'un **immeuble patrimonial classé** :

- l'altérer, le restaurer, le réparer ou le modifier de quelque façon (article 48) ;
- le démolir en tout ou en partie (article 48) ;
- le déplacer (article 48) ;
- l'utiliser comme adossement à une construction (article 48).

Dans le cas d'un **document** ou d'un **objet patrimonial classé** :

- l'altérer, le restaurer, le réparer ou le modifier de quelque façon (article 48) ;
- le démolir en tout ou en partie (article 48).

Dans une **aire de protection** :

- diviser, subdiviser, rediviser ou morceler un terrain (article 49) ;
- faire une construction telle que définie par règlement du ministre (article 49), soit le Règlement sur la définition de ce qu'on entend par construction dans une aire de protection d'un immeuble patrimonial classé (chapitre P-9.002, r. 1) :
 - édification ou érection d'un immeuble quelle que soit sa fonction ;
 - déplacement d'un immeuble existant ;
 - agrandissement d'un immeuble existant, notamment par la surélévation en tout ou en partie d'un tel immeuble, l'ajout d'un balcon ou d'une verrière ;
 - aménagement paysager d'un terrain, ce qui comprend notamment la plantation d'arbres,
 - travaux de fondation ;
 - travaux relatifs à l'installation d'une piscine creusée ;
- démolir en tout ou en partie un immeuble (article 49).

Dans un **site patrimonial classé ou déclaré** :

- diviser, subdiviser, rediviser ou morceler un terrain (article 64) ;
- modifier l'aménagement ou l'implantation d'un immeuble (article 64) ;
- faire quelque construction, réparation ou modification relative à l'apparence extérieure d'un immeuble (article 64) ;
- démolir en tout ou en partie un immeuble (article 64) ;
- ériger une nouvelle construction (article 64) ;
- excaver le sol, même à l'intérieur d'un bâtiment, sauf si l'excavation a pour objet de creuser pour une inhumation ou une exhumation sans que ne soit posé aucun des actes mentionnés dans les cinq points précédents (article 64) ;
- faire un nouvel affichage, modifier, remplacer ou démolir une enseigne ou un panneau-réclame (article 65).

Un **bien patrimonial classé** (document, objet, immeuble ou site) est régi uniquement par les dispositions applicables à l'égard d'un tel bien, même s'il est situé, par exemple, dans un site patrimonial déclaré (article 171).

Dans le cas d'un **immeuble situé à la fois dans une aire de protection et dans un site patrimonial déclaré**, seules les dispositions applicables à l'égard d'un immeuble situé dans un site patrimonial déclaré s'appliquent (article 173)

Pour en savoir plus sur la Loi sur le patrimoine culturel, consultez la [Loi](#) ou le [site Web du Ministère](#).

Envoi du formulaire et renseignements

Le formulaire rempli et signé ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être transmis à votre direction régionale. Certaines municipalités se chargent de transmettre à la direction régionale le formulaire et les documents qui l'accompagnent. Le nom et les coordonnées de ces municipalités sont indiqués aux pages 9 et 10.

Direction du Bas-Saint-Laurent (région 01)

337, rue Moreault, RC, bureau 12
Rimouski (Québec) G5L 1P4
Téléphone : 418 727-3650
Télécopieur : 418 727-3824
Courriel : drbsl@mcc.gouv.qc.ca

Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02)

202, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 6R8
Téléphone : 418 698-3500
Télécopieur : 418 698-3522
Courriel : drslstj@mcc.gouv.qc.ca

Direction de la Capitale-Nationale (région 03)

Les coordonnées figurent à la page 9.

Direction de la Mauricie et du Centre-du-Québec (régions 04 et 17)

100, rue Laviolette, bureau 315
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : 819 371-6001
Télécopieur : 819 371-6984
Courriel : drmcq@mcc.gouv.qc.ca

Direction de l'Estrie (région 05)

225, rue Frontenac, bureau 410
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1
Téléphone : 819 820-3007
Télécopieur : 819 820-3930
Courriel : dre@mcc.gouv.qc.ca

Direction de Montréal (région 06)

480, boulevard Saint-Laurent, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : 514 873-2255
Télécopieur : 518 864-2448
Courriel : dm@mcc.gouv.qc.ca

Direction de l'Outaouais (région 07)

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4^e étage, bureau 4.140
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone : 819 772-3002
Télécopieur : 819 772-3950
Courriel : dro@mcc.gouv.qc.ca

Si la demande d'autorisation de travaux concerne un bien situé dans la ville de Montréal, veuillez plutôt remplir le [formulaire Demande d'autorisation de travaux – Bien patrimonial classé ou immeuble situé dans un site patrimonial classé ou déclaré ou dans une aire de protection dans la ville de Montréal](#).

Direction de la Côte-Nord (région 09)

625, boulevard Lafleche, bureau 1.806
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : 418 295-4979
Télécopieur : 418 295-4070
Courriel : drcn@mcc.gouv.qc.ca

Direction de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (régions 08 et 10)

145, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6M8
Téléphone : 819 763-3517
Télécopieur : 819 763-3382
Courriel : dratnq@mcc.gouv.qc.ca

Direction de la Chaudière-Appalaches (région 12)

51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
Téléphone : 418 838-9886
Télécopieur : 418 838-1485
Courriel : drca@mcc.gouv.qc.ca

Direction de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (région 11)

Les coordonnées figurent à la page 10.

Direction de la Montérégie (région 16)

Les coordonnées figurent à la page 10.

Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides (régions 13, 14 et 15)

300, rue Sicard, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 430-3737
Télécopieur : 450 430-2475
Courriel : drlll@mcc.gouv.qc.ca

Direction de la Capitale-Nationale

Direction de la Capitale-Nationale (région 03)

225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2346
Télécopieur : 418 380-2347

Courriel : autorisationtravauxdcn@mcc.gouv.qc.ca

Capitale-Nationale – Ville de Québec

Si la demande d'autorisation vise un bien situé dans la ville de Québec, veuillez transmettre votre demande au bureau d'arrondissement concerné.

S'il s'agit d'une demande pour diviser, subdiviser, rediviser ou morceler un terrain ou pour abattre un ou plusieurs arbres, transmettez votre demande à la Direction de la Capitale-Nationale.

Arrondissement de Beauport

Édifice Louis-Juchereau
10, rue Hugues-Pommier
Québec (Québec) G1E 4T9

Téléphone : 418 641-6005
Ligne de renseignements
automatisée : 418 641-6500

beauport@ville.quebec.qc.ca

Arrondissement de Charlesbourg

Édifice René-Bédard
160, 76^e Rue Est
Québec (Québec) G1H 7H5

Téléphone : 418 641-6004
Ligne de renseignements
automatisée : 418 641-6400

charlesbourg@ville.quebec.qc.ca

Arrondissement de La Cité-Limoilou

Édifice Joseph-Ernest-Grégoire
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2

Téléphone : 418 641-6001
Ligne de renseignements
automatisée : 418 641-6100

lacite-limoilou@ville.quebec.qc.ca

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Édifice Denis-Giguère
305, rue Racine
Québec (Québec) G2B 1E7

Téléphone : 418 641-6007
Ligne de renseignements
automatisée : 418 641-6700

haute-saint-charles@ville.quebec.qc.ca

Arrondissement des Rivières

330, rue Chabot
Québec (Québec) G1M 3J5

Téléphone : 418 641-6002
Ligne de renseignements
automatisée : 418 641-6200

lesrivieres@ville.quebec.qc.ca

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

Téléphone : 418 641-6003
Ligne de renseignements
automatisée : 418 641-6300

sainte-foy-sillery-cap-rouge@ville.quebec.qc.ca

Capitale-Nationale – Site patrimonial de l'Île-d'Orléans

Si la demande d'autorisation vise un bien situé dans le site patrimonial de l'Île-d'Orléans, veuillez transmettre votre demande à la municipalité concernée.

Municipalité de Sainte-Famille

3894, chemin Royal
Sainte-Famille (Québec)
G0A 3P0

Téléphone : 418 829-3572
Télécopieur : 418 829-2513

info@munstefamille.org

Municipalité de Sainte-Pétronille

3, rue de l'Église
Sainte-Pétronille (Québec)
G0A 4C0

Téléphone : 418 828-2270
Télécopieur : 418 828-1364

ste-petronille@qc.aira.com

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

337, chemin Royal
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
G0A 3S0

Téléphone : 418 829-3100
Télécopieur : 418 829-1004

info@msfio.ca

Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

8, chemin des Côtes
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
G0A 3W0

Téléphone : 418 829-2206
Télécopieur : 418 829-0997

stjeanio@bellnet.ca

Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

1430, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
G0A 3Z0

Téléphone : 418 828-2322
Télécopieur : 418 828-2170

stlaurentorleans@videotron.ca

Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

515, route des Prêtres
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
G0A 4E0

Téléphone : 418 828-2855
Télécopieur : 418 828-0724

info@stpierreio.ca

Direction de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Direction de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (région 11)

146, avenue de Grand-Pré
Bonaventure (Québec) G0C 1E0

Téléphone : 418 534-4431
Télécopieur : 418 534-4564

Courriel : drjim@mcc.gouv.qc.ca

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine – Site patrimonial de La Grave

Si la demande d'autorisation concerne un bien situé dans le site patrimonial de La Grave, transmettez votre demande au :

Service d'urbanisme de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Téléphone : 418 986-3100
Télécopieur : 418 986-6962

Courriel : communications@muniles.ca

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine – Site patrimonial de Percé

Si la demande d'autorisation concerne un bien situé dans le site patrimonial de Percé, transmettez votre demande au :

Service de protection du patrimoine de la Ville de Percé

137, route 132 Ouest, C. P. 99
Percé (Québec) G0C 2L0

Téléphone : 418 782-2933
Télécopieur : 418 782-5487

Courriel : patrimoine@ville.perce.qc.ca

Direction de la Montérégie

Direction de la Montérégie (région 16)

2, boulevard Desaulniers, bureau 500
Saint-Lambert (Québec) J4P 1L2

Téléphone : 450 671-1231
Télécopieur : 450 671-3884

Courriel : drmonter@mcccf.gouv.qc.ca

Montérégie – Site patrimonial de La Prairie

Si la demande d'autorisation concerne un bien situé dans le site patrimonial de La Prairie, transmettez votre demande au :

Service de l'urbanisme de la Ville de La Prairie

170, boulevard Taschereau, bureau 210
La Prairie (Québec) J5R 5H6

Téléphone : 450 444-6637
Télécopieur : 450 444-6651

Courriel : urbanisme@ville.laprairie.qc.ca

Montérégie – Ville de Boucherville

Si la demande d'autorisation concerne un bien situé dans la ville de Boucherville, transmettez votre demande au :

Service de la réglementation, du patrimoine et des relations avec les citoyens de la Ville de Boucherville

500, rue de la Rivière-aux-Pins
Boucherville (Québec) J4B 2Z7

Téléphone : 450 449-8625
Télécopieur : 450 449-0989

Courriel : urbanisme@boucherville.ca